

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N° 515 du 08 Décembre 2017

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
 Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
 Renseignements

OTR
 OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
 FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg

Efforts de sortie de crise au Togo :

Le gouvernement dit avoir réuni les conditions du démarrage d'un dialogue

P.3



La table lors de la rencontre avec la presse hier à Lomé.

Echos de la Foire :
Le Groupe Togo Telecom annonce des innovations



Les officiels lors de la Journée du Groupe Togotélécom

Visite des Travaux de la route Notsè-Tohou :
Le Ministre Ninsao Gnonfam exprime un satisfecit



Le ministre Gnonfam et sa délégation sur le chantier

Conférence sur l'entrepreneuriat et la croissance dans la zone UEMOA :
La jeunesse africaine invitée à passer du potentiel à l'action



Une vue de l'assistance à l'ouverture officielle

Medas :
Saison IV des Journées porte-ouvertes



Jean-Pierre Fabre



Atchadam Tikpi



Dodzi Apévon



Yawovi Agboyibo

jeuKDO TMONEY

**Utilisez TMoney
et Gagnez**
CHAQUE SEMAINE DE
SUPER CADEAUX

COMPOSEZ
***145#**
ET FAITES VOS
TRANSACTIONS



PLUS DE 830 LOTS À GAGNER...



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

Efforts de sortie de crise au Togo :

Le gouvernement dit avoir réuni les conditions du démarrage d'un dialogue

Il y a de cela quelques semaines, le Président Alpha Condé de la Guinée, Président en exercice de l'Union Africaine rencontrait une délégation de la coalition de l'opposition à Paris pour trouver les voies et moyens pour sortir le Togo de la crise. L'opposition avait alors soumis une série de revendications qui doivent être prises en compte avant qu'elle ne s'assiege autour de la table de discussion.

Au rang des exigences de la coalition pour prendre part au dialogue, il y a en bonne place la libération des personnes détenues dans le cadre des manifestations, la libération des motocyclettes saisies, la libération des imams de Sokodé et Kara, la levée de l'état d'urgence sur les villes de Sokodé, Bafilo et Mango, la levée des interdictions qui planaient sur des personnalités politiques dans le cadre des incendies des marchés de Lomé et de Kara



La table lors de la rencontre avec la presse hier soir à Lomé.

etc.

Le gouvernement togolais avait déjà commencé par créer des mesures d'apaisement et de décrispation par une main tendue permanente à son opposition avant même le déclenchement de la crise. Ces mesures et bien d'autres allant dans le sens de la mise en œuvre des

réformes sont passées au peigne fin l'après-midi d'hier à la Primature par quatre membres du gouvernement.

Devant la presse nationale et internationale, les Ministres Yark de la Sécurité, Bawara de la Fonction publique, Boukpassi de l'Administration territoriale et Pius de la Justice ont situé la crise dans son contexte socio politique, braqué les projecteurs sur les différentes mesures d'a-

paisement et de décrispation prises par le gouvernement dans le sens de la sortie de crise et annoncé enfin qu'ils avaient réunis toutes les conditions pour le démarrage du dialogue.

Nous publions en intégralité la déclaration liminaire des membres du gouvernement.

DECLARATION DU GOUVERNEMENT RELATIVE AUX MESURES D'APAIEMENT ET DE DÉCRISPATION VISANT À FAVORISER LE DIALOGUE ET LA MISE EN OEUVRE DES RÉFORMES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES ET CONSTITUTIONNELLES

I. Rappel du contexte et de la situation socio-politique

Au cours des dernières années, de nombreux efforts ont été engagés par le Gouvernement pour favoriser le dialogue et les concertations entre les acteurs politiques en vue de parachever la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles prévues par l'Accord politique global du 20 août 2006.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de révision constitutionnelle initiée en juin 2014 ainsi que la création de la Commission de réflexion sur les réformes institutionnelles et constitutionnelles instituée par décret n°2015-001/PR du 09 janvier 2015.

Cette initiative visait à promouvoir de larges débats au sein de la société togolaise dans le but de parvenir à des réformes politiques et institutionnelles consensuelles et profondes.

Ainsi, au lendemain de l'atelier national de réflexion et d'échanges sur les réformes institutionnelles et politiques, organisé en juillet 2016, la Commission de réflexion a entamé à travers le tout pays de larges consultations qui ont permis de recueillir les avis et opinions de nos concitoyens, telles que recommandées par² la CVJR.

Alors que les travaux s'achevaient, des manifestations de rues ont éclaté le 19 août 2017, sur fond de revendications portant sur les réformes politiques, initiées par ceux-là même qui étaient assis à la table des négociations. .

Depuis lors, notre pays est confronté à une vague de manifestations et de contestations émaillées de débordements et de violences ayant entraîné des pertes en vies humaines, de nombreux blessés et d'importants dégâts matériels notamment des destructions et dégradations de biens privés et des édifices, des infrastruc-

tures et des équipements publics.

Le climat de contestation et de tension que le Togo connaît depuis le 19 août 2017 a des répercussions néfastes sur la paix et la stabilité de notre pays. Cette situation a un impact négatif sur les activités économiques et constitue une véritable source d'inquiétude et de préoccupation pour la population qui n'en perçoit pas la finalité politique et sociale.

Face à cette situation, le Gouvernement a affiché une constante volonté d'ouverture et d'apaisement et a adopté le 05 septembre 2017, un projet de révision constitutionnelle consacrant, pour l'essentiel, la limitation des mandats électifs, en particulier le mandat présidentiel de cinq ans renouvelable une seule fois et l'instauration du scrutin majoritaire à deux tours pour l'élection du Président de la République.

II. Les mesures d'apaisement visant à favoriser le dialogue et à promouvoir des réformes politiques concertées

Le Président de la République et le Gouvernement demeurent constamment à l'écoute de nos concitoyens et restent soucieux de préserver la paix, la sécurité et la cohésion nationale. Ils sont fermement attachés au dialogue pour surmonter les incompréhensions et rechercher des solutions crédibles, viables et durables à la situation que notre pays traverse.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement a accentué depuis le 06 novembre 2017, les mesures d'apaisement et de décrispation afin de créer une atmosphère de confiance et de sérénité et a réitéré son appel au dialogue. Ces mesures comprennent, entre autres

1. La levée des restrictions temporaires qui avaient été décidées pour limiter les marches et les

manifestations de rues en semaine ;

2. La mise en place d'un dispositif concerté pour encadrer les manifestations et prévenir les risques de débordements et d'incidents ;

3. La restitution des engins à deux roues saisis, à Lomé, lors de la manifestation du septembre 2017 et ce, après 22 heures ;

4. La libération, suite à une mesure de grâce présidentielle, de 42 personnes, membres de la coalition des 14 partis, qui avaient été interpellées, jugées et condamnées à des peines de prison ferme pour délits divers commis en marge des manifestations. Il en est de même pour le secrétaire général du PNP. Des mesures supplémentaires sont encore à l'étude en faveur d'autres personnes jugées et condamnées pour les faits similaires. Pour ce qui concerne les personnes interpellées et dont les dossiers sont en cours d'instruction, notamment le cas des imams de Sokodé et de Bafilo, des mesures sont envisagées en leur faveur et ce, dans le respect des règles de la procédure judiciaire.

5. Concernant les personnes inculpées dans l'affaire des incendies des marchés, la justice a procédé à la levée de la mesure de contrôle judiciaire à laquelle était soumis Monsieur Jean-Pierre FABRE. Pour ce qui est des autres personnes en détention provisoire dans la même affaire, la procédure d'instruction est quasiment bouclée et des mesures de clémence pourraient être envisagées à l'issue du procès.

6. L'allègement du dispositif de sécurité déployé à Sokodé, Bafilo et Mango. En effet, il convient de rappeler qu'à l'issue de la visite

que le Chef de l'Etat a effectuée le 25 novembre 2017 à Sokodé, des mesures ont été prises avec effet immédiat pour favoriser la normalisation des activités dans ces localités.

7. La prise en charge par le Gouvernement des personnes blessées lors des manifestations ;

8. La disponibilité du Gouvernement à étudier avec les partis politiques les conditions et les modalités pouvant permettre une reprise progressive des manifestations dans les villes de Sokodé, Bafilo et Mango, en tenant compte des défis sécuritaires liés à la circulation des armes et de munitions dérobée. Il est évident que pour ce cas précis, les mesures envisagées sont liées au comportement responsable des partis politiques qui doivent s'abstenir des appels à la haine et à la violence ;

9. La disponibilité constante du Gouvernement à prendre toutes mesures de sécurité et de protection au profit des leaders des partis politiques qui en font officiellement la demande auprès des services compétents de l'Etat, etc.

Au-delà des mesures d'apaisement, le Gouvernement a poursuivi ses efforts en engageant, dès le 07 novembre 2017, des démarches précises en direction des responsables de la coalition des 14 partis en vue d'entamer des discussions préliminaires concernant les modalités du dialogue.

Le Gouvernement continuera de manifester sa volonté d'ouverture et d'apaisement pour favoriser une normalisation complète de la situation.

III. CONCLUSIONS

Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour permettre le

démarrage du dialogue, et nous sommes convaincus, la confiance et la décrispation ne pourraient que s'affermir lorsque les acteurs politiques se retrouveront autour d'une table pour débattre des viables projets et programmes politiques et aussi rechercher des solutions communes et viables au bon fonctionnement de notre démocratie.

C'est pourquoi, le Gouvernement lance un appel patriotique à tous les acteurs politiques, aux organisations de la société civile et aux autorités religieuses et traditionnelles pour que chacun puisse contribuer aux efforts d'apaisement et de décrispation en cours ;

En particulier, le Gouvernement exhorte les partis politiques à œuvrer, de bonne foi, pour un heureux aboutissement du dialogue dans l'intérêt supérieur de notre cher pays le Togo. Dans ce but, le Gouvernement va adresser des invitations à leurs principaux représentants afin de les convier à des consultations visant à recueillir leurs suggestions concernant le format et les modalités du dialogue.

Enfin, le Président de la République et le Gouvernement saisissent cette occasion pour renouveler la gratitude et la reconnaissance du peuple togolais aux dirigeants de la sous-région qui n'ont cessé depuis le 19 août 2017 de manifester leur solidarité et leur soutien à notre pays. Elles s'adressent plus particulièrement à leurs Excellences Professeur Alpha CONDE, Président de la République de Guinée, Président en exercice de l'Union africaine et Monsieur Nana AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana, pour leurs initiatives et efforts en vue de la tenue du dialogue national.

Fait à Lomé, le jeudi 07 décembre 2017

Le Gouvernement

Dans la perspective de l'ouverture d'un dialogue :

La coalition divisée entre l'arrêt et la poursuite des manifestations

La préoccupation des pays amis du Togo par rapport à la situation que traverse la terre de nos aïeux se témoigne depuis quelques temps par des appels au dialogue et des initiatives visant à baliser la voie pour que les protagonistes acceptent de se parler. Alors que l'ouverture des discussions se fait de plus en plus imminente, la coalition des 14 partis qui battent le pavé reste divisée sur la suite à donner à la lutte.



Jean-Pierre Fabre

Atchadam Tikpi

Apévon Dodzi

Yawovi Agboyibo

A l'heure où le gouvernement déclare que toutes les mesures d'apaisement sont prises pour permettre au dialogue de démarrer et d'aboutir, au sein de la coalition, des divergences se dessinent.

D'un côté l'aile dure de la coalition incarnée par l'ANC et le PNP qui tentent d'imposer leur point de vue aux autres membres de la coalition en ce qui concerne leur appréhension sur l'arrêt ou la poursuite des

manifestations de rue.

Pour cette partie de la coalition, il faut continuer les marches avant et même pendant le dialogue pour maintenir la pression sur le pouvoir en place.

A en croire les dires de cer-

tains partisans de cette aile dure, cela obligera l'adversaire à lâcher du lest et à donner tout ce qui est revendiqué.

De l'autre côté, le courant beaucoup plus souple et guidé vers le réalisme qui estime pour sa part qu'il faut toujours entrevoir une porte de sortie pendant que la pression est engagée.

Cette aile pense qu'il faut plutôt arrêter les manifestations à l'ouverture du dialogue, donner l'occasion à l'opinion nationale et internationale de mesurer la maturité de l'opposition. Pour elle, le maintien des manifestations risquerait de braquer l'adversaire et n'augurera pas d'un dénouement heureux.

Le réalisme de cette partie de l'opposition se fait plus visible lorsqu'elle évoque le principe de la CEDEAO qui interdit que les règles de jeu ne soient

modifiées six mois avant des élections or, il se fait qu'en juin au plus tôt de l'an prochain les élections législatives devraient s'ouvrir. Connaissant donc ce principe, la frange modérée de la coalition ne souhaite plus trainer le pas mais veut mettre le pied sur l'accélérateur et obtenir des discussions un accord qui satisfasse tout le monde.

Mais pour l'instant, aucune date n'est avancée pour la tenue de ce dialogue néanmoins, des bonnes volontés continuent de se préoccuper du cas togolais et initient des rencontres qui déboucheront sur un dialogue franc et sincère.

Du côté du gouvernement, il est fait cas des mesures d'apaisement déjà prises allant dans le sens de la décrispation avant l'ouverture du dialogue.

Kpélafia Biva

MEDAS : Saison IV des Journées porte-ouvertes

Dans le parcours d'une profession, il est important de marquer à chaque fois un arrêt pour se donner un nouveau souffle pour redémarrer. C'est ce que fait depuis quatre ans maintenant le Conseil national des patrons de Presse (CONAPP) qui a initié depuis 2013 les journées porte-ouvertes.

07 au 09 Décembre de cette année.

La cérémonie d'ouverture qui a eu lieu hier jeudi à l'Agora Senghor a connu la présence de plusieurs personnalités aux rangs desquelles l'ancien Premier Ministre Koffigoh, le Président par Intérim de la HAAC accompagné des membres de la Haute

générale qui permet toujours à la presse de penser son fonctionnement et son devenir.

Une visite des expositions des anciennes productions audio visuelles et presse écrites ainsi que les anciens matériels du travail ont mis fin à la cérémonie d'ouverture. Les activités se poursuivent aujourd'hui avec des panels, des



La table d'honneur

Inscrites désormais dans les habitudes des journalistes togolais, ces moments qui sont de fête mais aussi occasion de plancher sur les thématiques qui concernent la profession, ces journées sont coincées du

Autorité, les responsables du Pnud, les Chefs Traditionnels et les professionnels des médias.

Dans son discours d'ouverture, le Président par Intérim de la HAAC a eu à féliciter le CONAPP pour cette idée

émissions débat sur le site des JPO, le samedi un Match de Football avec les FAT et dans la soirée une soirée de gala clôturera les journées portes ouvertes.

La Rédaction

HCRRUN/Réparation :

La première étape des Indemnisations commence mardi prochain

Dans le cadre de sa mise en œuvre du programme de réparation élaboré par la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR), le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) démarre le mardi 12 décembre prochain l'étape d'indemnisation des victimes des violences à caractère politique de 1958 à 2005. L'information a été rendue officielle le mercredi 06 décembre dernier au cours d'une conférence de presse organisée par le HCRUNN à Lomé.

Il a été question de présenter aux journalistes le programme de la première phase d'indemnisation et de les éclairer sur les contours de cette étape. Au total 137 victimes réparties sur toute l'étendue du territoire nationale bénéficieront non seulement d'un accompagnement financier mais aussi d'une prise en charge psycho-médicale assurée par l'ONG AIMES-Afrique.

La rencontre a été présidée par Mme Awa Nana Daboya,

présidente du HCRUNN. Ont répondu également présent à cette rencontre M. Evalo Wiyao, 1er rapporteur du HCRUNN, Mme Claudine Ahiany Kponzo, 2ème vice présidente, Prof Meba Banla représentant de l'ONG AIMES-Afrique, M. Eva Kudzo Ametonou, président de la Gestion du Fonds Spécial d'Indemnisation (CGFSI), les huissiers de justice, les représentants des institutions ainsi que les ministères impliqués.

La phase d'indemnisation constitue une étape du processus de réparation et qui vise à réparer les dommages d'ordre physique, moral, psychique et à octroyer des prises en charge médicales aux victimes vulnérables des violences politiques de 1958 à 2005.

La présidente du HCRUNN en ouvrant la cérémonie a indiqué que cette première étape prendra en compte les victimes vulnérables, portant encore des séquelles physiques ou physiologiques graves et nécessitant des soins.

Suite à la page 7

Echos de la Foire

Le Groupe Togo Telecom annonce des innovations

Ouvert depuis le 24 Novembre dernier, la 14^{ème} édition de la Foire Internationale de Lomé va bon train sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF). Dans la poursuite de ses programmes, la journée du samedi 02 décembre a été consacrée "journée du Groupe Togo Telecom" sponsor officiel de cette 14^{ème} édition. Au cours de cette journée placée sous le thème : "Le Groupe Togo Telecom au service du numérique", une conférence débat a permis au groupe de présenter ses prestations et nouveaux produits, ainsi que des innovations au public.

Trois thématiques ont été abordées au cours de la rencontre : le numérique aujourd'hui ; la mission du Groupe Togo Telecom dans le développement du numérique au Togo ; et enfin le Groupe Togo Telecom à la Foire.

Selon les explications données par Laurent Koufessi et Amegan du Groupe Togo Telecom, pour parvenir au numérique, le groupe envisage, d'abord de bâtir une infrastructure complète et moderne qui va servir et ensuite offrir une multitude de services. Les responsables de Togo Télécom ont mis en avant

leur offre du "très haut débit" à domicile grâce la fibre optique. Cette offre est déjà accessible en exclusivité à Agoè et à Baguida à partir de 35.000FCFA.

La fibre optique permet le transport d'une quantité incommensurable de données sur une longue distance sans perte du signal électrique. L'utilisation de son, d'image et de vidéo nécessite du très haut débit. L'apport de la fibre optique se situe à ce niveau. Le Groupe Togo Télécom parle également d'une offre de 100 mégabits par ADSL.

Pour faciliter la tâche dans



Les officiels lors de la rencontre

la gestion des appels téléphoniques, des relations et contacts professionnels, le Groupe Togo Télécom met désormais à la disposition de ses clients l'annuaire électronique multifonctions. Un véritable outil pratique et facile d'accès aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers.

Le service T-money a été abordé au cours des présentations. C'est un service qui permet aux clients de faire des

opérations financières à partir d'un compte électronique associé au simple numéro de téléphone.

T-money donne aussi la possibilité à ses clients de faire des achats de crédits de communication, d'effectuer des paiements auprès des commerçants, et des paiements de factures d'électricité et des chaînes CANAL+ ... L'activation du service T-Money se fait gratuitement

pour tous les abonnés Togocel. D'autres services comme le haut débit 3G, le Wifi public, avec toutes ses applications ont également fait objet de débat.

L'une des innovations du Groupe Togo Telecom cette année est l'accompagnement que le groupe offre aux Start up en leur offrant un cadre d'expositions, d'échanges et de promotion de leurs différents projets. Une manière pour le Groupe de participer à l'éclosion et à la promotion de l'entrepreneuriat à travers le numérique.

Le Groupe TOGO TELECOM est aujourd'hui une synergie de force entre Togo cellulaire et Togo Telecom, un instrument de développement qui offre de manière globale une pluralité de services des télécommunications tant mobile que fixe.

Kahf Djobo

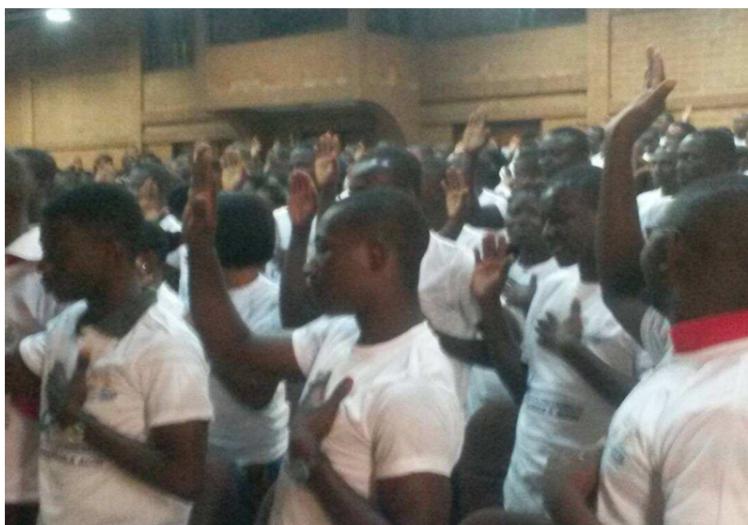
12^{ème} vague du Volontariat :

500 Jeunes disent oui et s'engagent

De nos jours, les Etats ont compris la nécessité de mener des politiques de développement à la base. L'état togolais, ne déroge pas à ce principe. A travers l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), le gouvernement togolais par l'entremise du ministère du développement à la base de l'artisanat et de l'emploi des jeunes permet aux jeunes togolais de se mettre au service de leurs communautés. Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Volontaires (JIV), 500 jeunes femmes et hommes ont prêté serment le mercredi 6 décembre pour le compte de la 12^{ème} vague des volontaires nationaux du Togo.

Placé sous le thème "les volontaires, premiers à agir. Ici. Partout", l'objectif est d'amener les volontaires à répondre à l'appel des communautés, afin d'apporter aide, compétences et assistance...

La cérémonie de prestation de serment a connu la présence entre autres des représentants du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de France Volontaire, et de la société civile, ainsi que celle de



Des volontaires

Mme Tomegah-Dogbe, ministre du développement à la base de l'artisanat et de l'emploi des jeunes.

Les différentes allocutions ont été marquées par le passage d'Omar Agbangba Directeur de l'ANVT. Il a expliqué le thème de la célébration de la journée internationale du volontariat, événement qui a servi d'occasion pour la prestation de serment de 500 jeunes volontaires. Il n'a pas manqué de présenter les chiffres depuis le lancement de ce programme jusqu'à ce jour.

"Au Togo, ils sont aujourd'hui plus de 15000 volontaires nationaux et environ 1000 volontaires internationaux

mobilisés et déployés dans les plus lointaines communautés de notre pays pour œuvrer pour une inclusion et un bien être collectif. Dans le domaine de la santé, ils sont plus de 1500 volontaires nationaux à œuvrer pour une hygiène et un assainissement collectif, un meilleur accompagnement des femmes enceintes et des enfants en situation de handicap. Environ 1000 volontaires soutiennent les communautés de base à travers des formations, des renforcements de capacités, des appuis multiformes afin d'éveiller leur conscience au développement de leur milieu.", a-t-il indiqué.

Il a apprécié le travail de

terrain auquel des bénévoles des Agences Peace Corps, Bornefonden, et France volontaires apportent leur aide. Après avoir rappelé l'engouement des populations autour du projet de volontariat, il a donné le profil des volontaires. Ils sont donc 300 jeunes hommes et 200 jeunes femmes, sociologues, agents de promotion sociale, personnels de santé, animateurs et cadres supérieurs de développement, agronomes, et enseignants.

La ministre Victoire Tomegah-Dogbé, dans un moment solennel s'est adressée à ces jeunes qui s'engagent. Dans son mot, elle a relevé le fait qu'une société saine et viable est une société qui accorde de l'importance aux relations formelles et informelles qui, en facilitant l'interaction et l'engagement, engendrent un sentiment d'appartenance. Avant de préciser plus loin dans son propos, que les volontaires ont besoin de très peu pour transformer ce monde et en faire un coin de paradis.

Elle a cité quelques localités où des travaux sensibles ont été réalisés, notamment Kovié, Djéta, Agomé-Tomégbé dans le Kloto, et Anié

Dans une projection de film, toute l'assistance, s'est plongée dans le vécu quotidien de quelques volontaires qui ont pu faire leur preuve sur le terrain. Les lauréats du concours national du volontariat ont été également primés, avec une remise de Kits aux volontaires. Une visite de stands a clôturé la cérémonie.

Plusieurs activités ont meublé la célébration de la journée internationale du volontariat. Une course pour l'environnement, dénommée "Eco Jogging" a été effectuée par plus de 200 volontaires nationaux le samedi 2 décembre dans certaines artères de la ville de Lomé. De Bè klikamé, à Agbalépédo, en passant par le rond point GTA, plus de 200 volontaires ont entretenu les quartiers de la capitale à travers des slogans aux relents environnementalistes.

Notons que dans le cadre du partenariat de réciprocité, 13 volontaires Togolais ont effectué des missions au Mali et en France. Depuis 2016, des volontaires maliens ont été également accueilli au Togo dans le cadre d'un partenariat entre les deux Etats.

F.M

Conférence sur l'entrepreneuriat et la croissance dans la zone UEMOA : La jeunesse africaine invitée à passer du potentiel à l'action

Depuis les premières heures des indépendances, l'Afrique s'est révélée comme un continent qui regorge d'énormes potentialités. Du capital humain au capital social, en passant par les matières premières, le continent noir ne manque de rien. Mais, force est de constater que depuis plusieurs décennies, le développement tant prôné n'a jamais été effectif, et beaucoup de défis restent à relever. Lomé, la capitale togolaise abrite depuis hier jeudi 7 décembre et jusqu'à ce jour la conférence sur l'entrepreneuriat et la croissance de la Zone UEMOA (Union Economique Monétaire Ouest Africaine), initiée par le Club 2030 Afrique, Emergence Capital, et Young leaders Afrique-Europe.

Cette rencontre d'envergure internationale se veut un cadre d'échanges, en vue des actions concrètes favorables à un développement durable.

Ce qu'il faut comprendre

Depuis 2014, l'Afrique a eu un problème de croissance. En Afrique subsaharienne par exemple, cette croissance décroche. En 2016, elle a tour-



Les officiels

né autour de 1%. D'où la nécessité de créer aujourd'hui des richesses, au lieu de continuer à exporter les matières premières à l'état brut. Les faits parlent d'eux-mêmes. La reprise de la croissance n'est pas suffisante pour relever le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant dans beaucoup de pays. Entre 2016 et 2017, 43% des pays africains se trouvent parmi ceux qui ont enregistré une croissance négative.

Même si les tensions inflationnistes s'atténuent, pour une croissance durable, il faut que le continent arrive à payer ses dettes. Dans la Zone UEMOA,

l'on note une économie en plein assainissement budgétaire.

Depuis plusieurs années, des initiatives se prennent, pour chercher des voies et moyens pour le développement effectif du continent africain, mais le développement ne se fait pas sentir sur le terrain. D'où la nécessité d'attaquer le mal à la racine.

La conférence de Lomé

Deux jours de travaux entre jeunes entrepreneurs, investisseurs, porteurs de projets innovants... vont permettre de définir des stratégies pour une croissance évidente du continent.



L'assistance

Au cours de la cérémonie d'ouverture, Edem Tengué d'Emergence Capital, Khaled Igué du Club 2030, Siménu de l'Association des Grandes Entreprises du Togo, sans oublier les représentants du Fonds Monétaire international (FMI), de l'Agence Française de Développement (AFD), et du ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, par leurs interventions ont essayé de placer la conférence dans son contexte. Il a été souligné la pertinence de nos jours de la création de tissus d'activités économiques dans les secteurs porteurs.

Il a été rappelé à la jeunesse africaine surtout celle de la zone UEMOA d'innover dans les secteurs productifs. Les opportunités qu'offrent les secteurs comme l'agriculture et l'industrie ont été également relevées.

Dans les interventions, il faut noter que depuis une trentaine d'années, l'Afrique a ratée l'occasion de créer des entreprises, et de mettre en place une politique publique de base. Quatre besoins sociaux de base existent sur le continent noir. Il s'agit du droit à l'éducation, à la santé, à l'énergie, et à la nutrition. Des études montrent que la population mondiale va s'accroître de 2 milliards d'âmes à l'horizon 2050. D'où l'importance de la création des projets, et leur structuration en cherchant des financements.

D'autres points évoqués ont permis de porter à l'attention des participants que l'entrepreneuriat est un vecteur de l'engagement social. Les créations d'entreprises doivent épouser un travail d'objectivité, d'expressions de valeurs.

Etant donné que de nos jours, les secteurs porteurs pour les jeunes africains sont surtout l'industrie, l'agriculture, il est d'une nécessité absolue de former des ingénieurs et des techniciens dans ces domaines. Grâce à cette conférence, les Etats ainsi que les secteurs privés pour un développement durable sont appelés à jouer leur rôle. Les interventions ont permis de comprendre qu'il existe un problème d'adéquation entre formation et emploi.

La conférence sur l'entrepreneuriat et la croissance dans la zone UEMOA, veut se démarquer des autres initiatives. Elle veut amener la jeunesse à passer du potentiel à l'action. Les travaux prennent fin ce vendredi.

Kahf Djobo

F.M

Visite des Travaux de la route Notsè-Tohoun : Le Ministre Ninsao Gnonfam exprime un satisfecit

Lancés depuis le 20 Février 2015 par le chef de l'Etat Faure E. Gnassingbé, les travaux de bitumage du tronçon Notsè-Tohoun-frontière Benin enregistré dans l'agenda des grands travaux après des arrêts, avancent désormais à grande vitesse, avec un pourcentage de 70% des travaux déjà réalisés. C'est le constat fait par Ninsao Gnonfam Ministre des infrastructures et des transports lors d'une visite effectuée avec une équipe technique de l'entreprise "Midnight Sun" (MNS) le vendredi 1 Décembre dernier.

En visite sur le chantier, le ministre a observé avec satisfaction l'état d'avancement des travaux sur ce tronçon long de 57 km. L'exécution des travaux avait été confiée à trois (3) entreprises dont Midnight Sun. Suite à de nombreuses difficultés d'ordre financières et techniques relevées sur la période d'exécution et vu le manque de dynamisme et de professionnalisme de certaines entreprises, le



Le ministre Gnonfam et sa délégation...

gouvernement togolais avait décidé de donner un coup d'arrêt à l'exécution des travaux au grand mécontentement des usagers et des riverains.

Le ministre des travaux publics dont la responsabilité est de veiller au bon déroulement des travaux et dans les normes a décidé que la société Midnight Sun, pour avoir fait preuve de professionnalisme et de dynamisme puisse prendre en charge l'achèvement de cette voie. Une décision qui selon le ministre des travaux se justifie par l'état d'avancement des travaux réalisés à 70%. Une grande avancée qu'il salue avec satisfecit et se dit confiant qu'avec

cette avancée, toute la voie sera bitumée d'ici six (6) mois.

Au cours de sa visite, le ministre s'est entretenu avec les populations du Canton d'Assrama et de Tohoun. A ces deux localités, le ministre a rassuré que les travaux prendront fin dans un bref délai.

Le PDG de l'entreprise Midnight Sun, Victor Sossou, a pour lui renouvelé ses remerciements au gouvernement togolais qui a su placé sa confiance à son entreprise dans l'exécution des travaux de ce chantier. Selon lui, Midnight Sun n'a qu'une seule préoccupation, terminer les travaux dans les plus brefs délais et dans la qualité. Cette

... sur le chantier

occasion lui a permis en sa qualité de PDG, de promettre aux autorités du pays que des dispositions sont déjà prises afin de respecter strictement le cahier des charges.

D'un montant total de 35.665.234.584 F CFA et financé par l'Etat togolais et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le tronçon Notsè-Tohoun se localise dans la région des plateaux, plus précisément dans la préfecture de Haho et du mono, cette voie dessert les localités de Kpové, Tsagba, Assrama, Atétou, etc. et traverse le Ghana, le Togo et le Benin.

HCCRUN / Réparation : La première étape des Indemnisations commence mardi prochain

Suite de la page 4

Répondant aux interrogations des journalistes, Mme la Présidente a, à la question de savoir quel montant aura chaque victime, indiqué que le HCCRUN n'a pas prévu un montant fixe, mais que chaque victime recevra une indemnité telle qu'elle a été fixée par la CVJR.

La recommandation N°53 de la CVJR stipule que : " (...) Dans la base de données, le chiffre de personnes à indemniser est très élevé. Pour cette raison et d'autres notamment liées à la disponibilité financière de l'Etat, les indemnisations recommandées par la commission doivent être, par nature, symboliques ". Les victimes à indemniser sont classés en trois phases : la première phase prendra en compte les victimes des violences de 2005 ; la deuxième celles de 1990 à 2004 et la troisième les victimes de 1958 à 1989.

D'avis du Professeur Meba Banla représentant d'AIMES-Afrique, l'ONG est habilitée à s'occuper de la prise en charge psycho-médicale des victimes. Des personnels soignants inter-



La table d'honneur

venant dans différentes spécialités, à savoir la psychologie, la chirurgie, l'ophtalmologie, la stomatologie, la neurologie et l'urologie sont mobilisés en vue de permettre aux victimes de recouvrer leur santé.

Pour ceux et celles dont les pathologies nécessitent des analyses ou des traitements plus poussés, des dispositions adéquates sont prises avec le ministère de la santé afin que ces derniers soient facilement conduits au CHU Sylvanus Olympio et Campus, au CHR Lomé-commune et à l'hôpital de Bè.

Pour la transparence du processus d'indemnisation, la remi-

se des chèques aux victimes se fera en présence des huissiers de justice. Toutefois, le HCCRUN convie les victimes à se munir d'une pièce d'identité ou tout autre document portant une photo d'identité afin de faciliter leur identification.

Il faut rappeler que le HCCRUN a été créé sur demande de la CVJR. Sa mission est, entre autres, de plancher sur les dépositions des victimes des violences à caractère politique de 1958 à 2005 pour leur indemnisation. Pour cette phase, 2 milliards de francs CFA sont mis à la disposition du HCCRUN par l'Etat togolais.

Kahf Djobo

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminals mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

VISITEZ VOTRE SITE WEB

www.republiquetogolaise.com

Application mobile : Togo officiel

24 Nov.
11 Déc.
2017

14^{ème}
Foire Internationale de LOME

Foire de toutes les opportunités

CETEF - LOME
BP: 10056 LOME - TOGO
TEL: (00228) 22 35 07 27 / 90 31 76 37
site web: www.cetef.tg / e-mail: ceteflome@cetef.tg

Thème : Le numérique au service des affaires

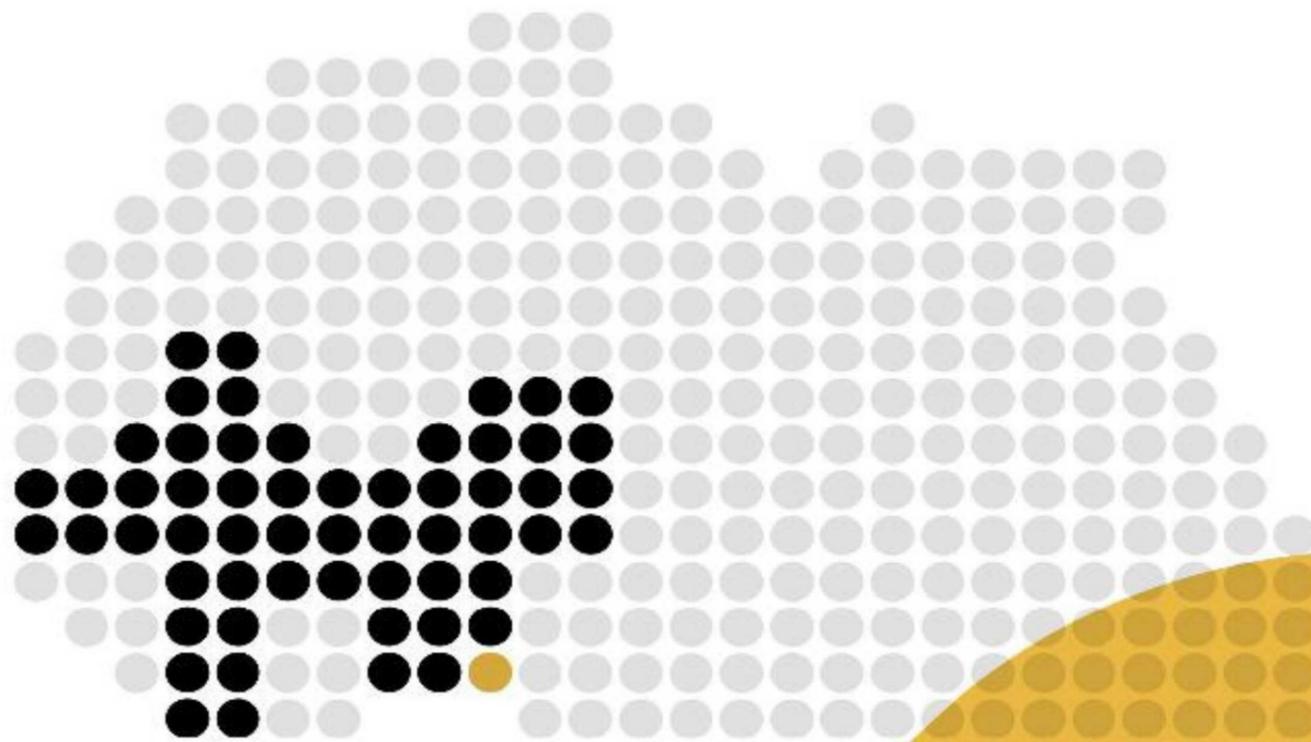
L'ÉVEIL DE LA NATION - N° 515 DU 08 DÉCEMBRE 2017

7



Invitation à la Conférence Internationale

**7 ET 8 DÉCEMBRE 2017
À L'HÔTEL DU 2 FÉVRIER, LOMÉ**



UEMOA ENTREPRENEURIAT ET CROISSANCE



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédo, non loin de la gare routière
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Kahf DJOBO

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie:
RAD GRAPHIC Sarl U.
Tirage :
2.500 exemplaires